



CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 7 DÉCEMBRE 2022

Nombre de membres composant le Conseil 33

Nombre de membres présents à la séance 24

Nombre de membres représentés 8

Nombre de membres non représentés 1

Le mercredi 07 décembre 2022 à 20h00 les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de Joinville-le-Pont se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal.

**ETAIENT PRÉSENTS :**

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal DURAND, Monsieur Michel DESTOUCHES, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Anne MAROLLEAU, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETTELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Madame Luisa DOLOGUELE, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Jean-François CLAIR, Madame Sylvie MERCIER, Monsieur Tony RENUCCI

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

Madame Virginie TOLLARD donne procuration à Monsieur Michel DESTOUCHES, Monsieur Laurent OTTAVI donne procuration à Monsieur Frédéric GOMES, Madame Stéphanie BRANCO donne procuration à Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Guillaume LEVANNIER donne procuration à Monsieur Francis SELLAM, Madame Laura MANACH donne procuration à Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU donne procuration à Madame Luisa DOLOGUELE, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Maxence GEORGEAUD donne procuration à Monsieur Tony RENUCCI

**ABSENT(S) NON REPRÉSENTÉ(S) :**

Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Maxime OUANOUNOU

PRÉSIDENT DE SÉANCE : Monsieur Olivier DOSNE

**DELIBERATION N° 12**

**DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SEIN DE "L'ASSOCIATION DES PORTS DE PLAISANCE INTÉRIEURS FRANÇAIS" (APPIF)**

**PREAMBULE - Monsieur Olivier DOSNE, Maire**

Mes chers collègues,

L'Association des Ports de Plaisance Intérieurs Français (APPIF) a pour objet de représenter les ports de plaisance auprès des instances publiques notamment Voies navigables de France et Fédération française des ports de plaisance, d'assurer une représentation commune du réseau auprès des

221207\_12

médias ainsi que d'assurer un réseau d'échange entre les ports de plaisance sur les questions relatives à la création, au développement, à la gestion, à l'exploitation, à la promotion et l'animation.

Selon l'article 4, chaque port adhérent est représenté par deux délégués, un titulaire et un suppléant désigné par le gestionnaire. En l'absence de mention précise de l'autorité habilitée à procéder à la désignation, cette dernière relève du conseil municipal en application de la clause générale de compétence qui donne au conseil municipal le pouvoir de régler par ses délibérations les affaires de la commune.

Je vous propose donc de désigner conformément à la délibération cadre précédente à main levée / au scrutin secret :

- Monsieur Maxime OUANOUNOU comme délégué titulaire et Monsieur Brahim BAHMAD comme délégué suppléant au sein de l'assemblée générale de l'Association des Ports de Plaisance Intérieurs Français (APPIF)

Monsieur Jean-François CLAIR se porte candidat comme délégué titulaire et Monsieur Tony RENUCCI se porte candidat comme délégué suppléant pour la liste JAJI.

Principaux textes réglementaires	- articles L.2121-21 et L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales
Principaux documents de référence	- statuts APPIF

A reçu un avis favorable en Commission Transition écologique, Urbanisme et Mobilité du 29/11/2022

## LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité

**Article 1 :** Constate le scrutin suivant :

- Suffrages exprimés : 32
- Candidatures de Monsieur Maxime OUANOUNOU comme délégué titulaire et Monsieur Brahim BAHMAD comme délégué suppléant : 28 (Joinville avec vous – Nouvel Horizon)
- Candidatures de Monsieur Jean-François CLAIR comme délégué titulaire et Monsieur Tony RENUCCI comme délégué suppléant : 4 (JAJI)

**Article 2 :** Désigne Monsieur Maxime OUANOUNOU comme délégué titulaire et Monsieur Brahim BAHMAD comme délégué suppléant au sein de l'assemblée générale de l'Association des Ports de Plaisance Intérieurs Français (APPIF).

Le Maire - M. Olivier DOSNE

Le secrétaire de séance - Monsieur Maxime OUANOUNOU



Je soussigné, Maxime OUANOUNOU, Adjoint au Maire, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération :

Publiée sous format électronique le: 09 DEC. 2022

Télétransmise au contrôle de légalité le : 09 DEC, 2022

A Joinville-le-Pont le

09 DEC. 2022

